

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 CDF NATIONAL 125-250-450



MOTO-CLUB: MOTO CLUB DE DREUX
E-MAIL: mcdreux28@gmail.com
TÉLÉPHONE: 06.16.09.28.98
ORGANISATEUR TECHNIQUE: MOTO CLUB DE DREUX

N° D'ÉPREUVE FFM: 482
DATE: 16 JUIN 2024
LIEU: ECUBLE

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	POURRIAU DANIEL	Licence : OFF 019995
Délégué FFM	MALRICK PATRICK (délégué CDF 250)	Licence : OFF 016304
Membre du Jury	GERAY CLAUDE	Licence : OFF 011388
Membre du Jury	PERRAY CHRISTOPHE (délégué OPEN)	Licence : OFF 114631
Commissaire technique responsable	GABRIEL ERIC	Licence : OFF 127457
Responsable du chronométrage	LA CLAUTRE LUDOVIC	Licence : OFF 353402

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

Seules la (les) catégorie(s) dont la case est cochée est (sont) prévue(s) sur l'épreuve.



DÉLÉGUÉ FFM	Marc GUEDON - Lic 029982	Patrick MALRIC - Lic 016304	Leslie QUINCE-LEGER - Lic 215118
ÂGE DES PILOTES	18 ANS (dans l'année)	13 ANS (en 125) / 15 ANS (en 250)	15 ANS
LICENCES	PILOTES TITULAIRES D'UNE LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA FFM : INTER / LUE / NJ / NCO		
CYLINDRÉES	125 CC 2T	CLASSE 2 ET 250 CC 2T	CLASSES 3 ET 4
PLAQUES ET NUMÉROS	125	CLASSE 2 250 250 CC 2T 250	450

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	LEGUESDRON GUILLAUME		
Nombre de secouristes	20	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	DREUX 28100	Temps de trajet (en min)	25 mn

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	Terrain motocross Eclubé	Longueur du circuit	1480
Adresse	Lieudit Bilheux 28170	Largeur minimum de la piste	6
		Largeur de la grille	30
		Longueur de la ligne droite de départ	95
		Nombre d'OCP*	24
		*Officiels Commissaires de Piste	

CAPACITÉ MOTO :
 Pendant les essais : 54
 En manche : 45

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 09/04/2024

VISA DE LA LIGUE

DATE: 12/04/2024

VISA DE LA FFM

DATE: 17/04/2024
 NUMÉRO: 24/0441

MOTO CLUB DE DREUX
 Terrain motocross Eclubé lieudit Bilheux
 127 Impasse du Bois Chapet
 28170 TREMBLAY LES VILLAGES
 Tél. 06.16.09.28.98 / mc@drex28@gmail.com
 Siret 39082024300014 RNA W283000366
 Agréé FFM 0326



Signature numérique de
 Christine CAILLY
 Date : 2024.04.12
 11:21:59 +02'00'



74 Avenue Parmentier
 75011 PARIS
 01 49 23 77 00
 ffm@ffmoto.org
 ffmoto.org

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



MOTO-CLUB: MOTO CLUB DE DREUX
E-MAIL: mcdreux28@gmail.com
TÉLÉPHONE: 06.16.09.28.98
ORGANISATEUR TECHNIQUE: MOTO CLUB DE DREUX

N° D'ÉPREUVE FFM: 482
DATE: 16 JUIN 2024
LIEU: ECUBLE

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	POURRIAU CLAUDE	Licence :	OFF 019995
Président du Jury ou Arbitre*	MALRICK PATRICK (délégué CDF 250)	Licence :	OFF 016304
Membre du Jury	GERAY CLAUDE	Licence :	OFF 011388
Membre du Jury	PERRAY CHRISTOPHE (délégué OPEN)	Licence :	OFF 114631
Commissaire technique responsable	GABRIEL ERIC	Licence :	OFF 127457
Responsable du chronométrage	LACLAUTRE LUDOVIC	Licence :	OFF 353042

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
LIGUE OPEN	13		125cc à 300cc 2T	Tarif 47 €
			250cc à 450cc 4T	Insc : ffm.engage-sports.com
NATIONAL VETERANS	38		125cc à 300cc 2T	Tarif 45 €
			250cc à 450cc 4T	Insc : a.m.x.v@orange.fr

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	DOCTEUR LEGUESDRON GUILLAUME		
Nombre de secouristes	20	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	DREUX	Temps de trajet (en min)	25 mn

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	Terrain motocross Ecublé	Longueur du circuit	1480
Adresse	Lieu-dit BILHEUX	Largeur minimum de la piste	6
		Largeur de la grille	30
		Longueur de la ligne droite de départ	95
		Nombre d'OCP*	24

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais :	54
En manche :	45

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais :	...
En manche :	...

*Officiels Commissaires de Piste

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 09/04/2024

VISA DE LA LIGUE

DATE: 12/04/2024

VISA DE LA FFM

DATE: 17/04/2024
NUMÉRO: 24/0441

MOTO CLUB DE DREUX
Terrain motocross Ecublé Ileudit Bilheux
127 Impasse du Bois Chapet
28170 TREMBLAY LES VILLAGES
Tél. 06.16.09.28.98 / mcdreux28@gmail.com
Siret 39082084200014 - RNA W293000366
Agrée FFM 0326



Signature numérique de Christine CAILLY
Date : 2024.04.12 11:22:36 +02'00'

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE
74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: MOTO CLUB DE DREUX

DATE: 16 JUIN 2024

LIEU: Ecublé lieudit Bilheux



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
Samedi 15 Juin 2024				
15h00	20h00	Contrôles administratifs <input type="checkbox"/>	Toutes	5 h
15h00	20h00	Contrôles techniques <input type="checkbox"/>	Toutes	5 h
16h00		Visite du circuit	Toutes	
Dimanche 16 Juin 2024				
7h00	8h30	Contrôles administratifs et tech	CDF 250 avec accord du délégué	1h30
7h00	8h30	Contrôles administratifs et tech	Open et National Vétérans	1h30
8h00	8h15	Briefing commissaires et secouristes <input type="checkbox"/>		15 mn
8h15	8h30	Briefing pilotes	CDF 250	15 mn
8h30	8h45	Essais Libres <input type="checkbox"/>	National Vétérans	15 mn
8h50	9h10	Essais Libres <input type="checkbox"/>	CDF 250	20 mn
9h15	9h30	Essais Libres <input type="checkbox"/>	Open groupe 1	15 mn
9h35	9h50	Essais Libres <input type="checkbox"/>	Open groupe 2	15 mn
9h50	10h15	Pause <input type="checkbox"/>		25 mn
10h15	10h20	Tests de départ	National Vétérans	5 mn
10h25	10h40	Essais Chronométrés <input type="checkbox"/>	National Vétérans	15 mn
10h45	10h50	Tests de départ	CDF 250	5 mn
10h55	11h15	Essais Chronométrés	CDF 250	20 mn
11h20	11h35	Essais Chronométrés <input type="checkbox"/>	Open groupe 1	15 mn
11h40	11h55	Essais Chronométrés <input type="checkbox"/>	Open groupe 2	15 mn
11h55	13h25	Repas <input type="checkbox"/>		1h30
13h25	13h50	Manche 1 <input type="checkbox"/>	National Vétérans	20 mn + 1 tour
13h55	14h00	Tour de reconnaissance	CDF 250	5 mn
14h05	14h35	Manche 1	CDF 250	25 mn + 1 tour
14h40	15h00	Manche 1 <input type="checkbox"/>	Open B	15 mn + 1 tour

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: MOTO CLUB DE DREUX

DATE: 16 JUIN 2024

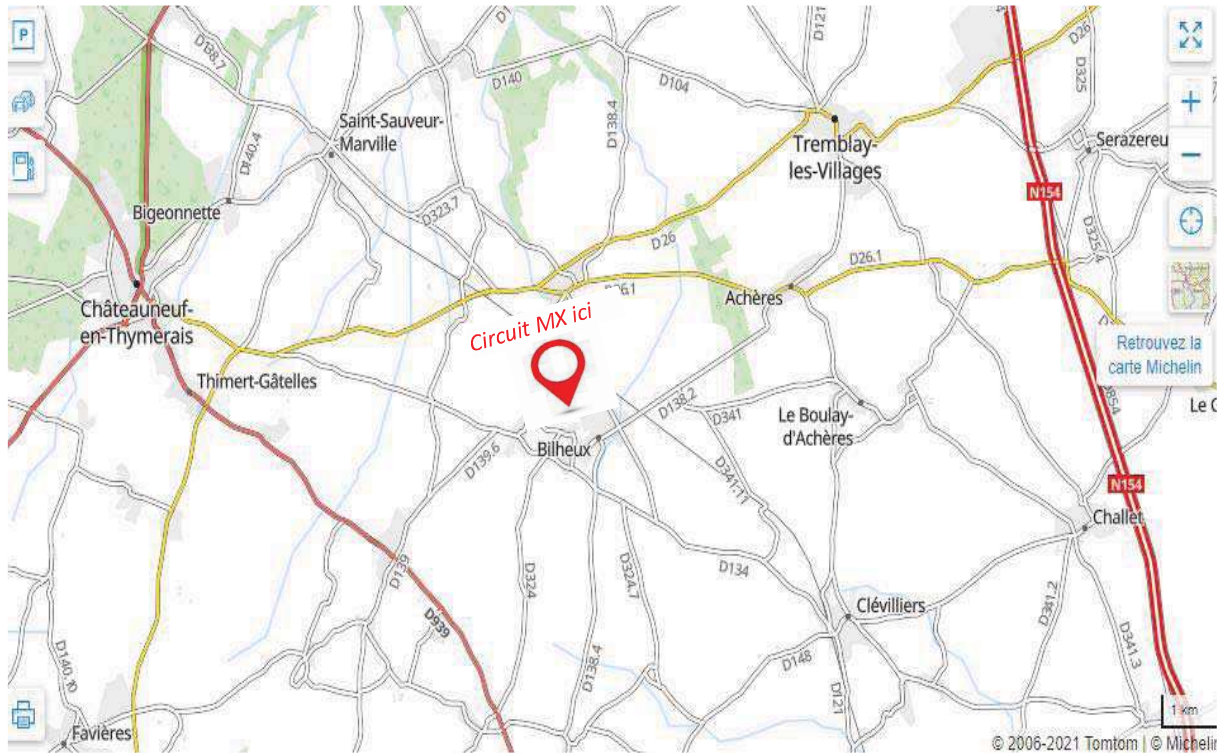
LIEU: Ecublé lieudit Bilheux

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
15h05	15h35	Manche 1 <input type="checkbox"/>	Open A	20 minutes + 2 tours
15h35	16h00	Pause <input type="checkbox"/>		25 mn
16h00	16h25	Manche 2 <input type="checkbox"/>	National Vétérans	20 mn + 1 tour
16h30	16h35	Tour de reconnaissance	CDF 250	5 mn
16h40	17h10	Manche 2	CDF 250	25 mn + 1 tour
17h15	17h35	Manche 2 <input type="checkbox"/>	Open B	15 mn + 1 tour
17h40	18h10	Manche 2 <input type="checkbox"/>	Open A	20 mn + 2 tours
18h20		Remise des Prix <input type="checkbox"/>		

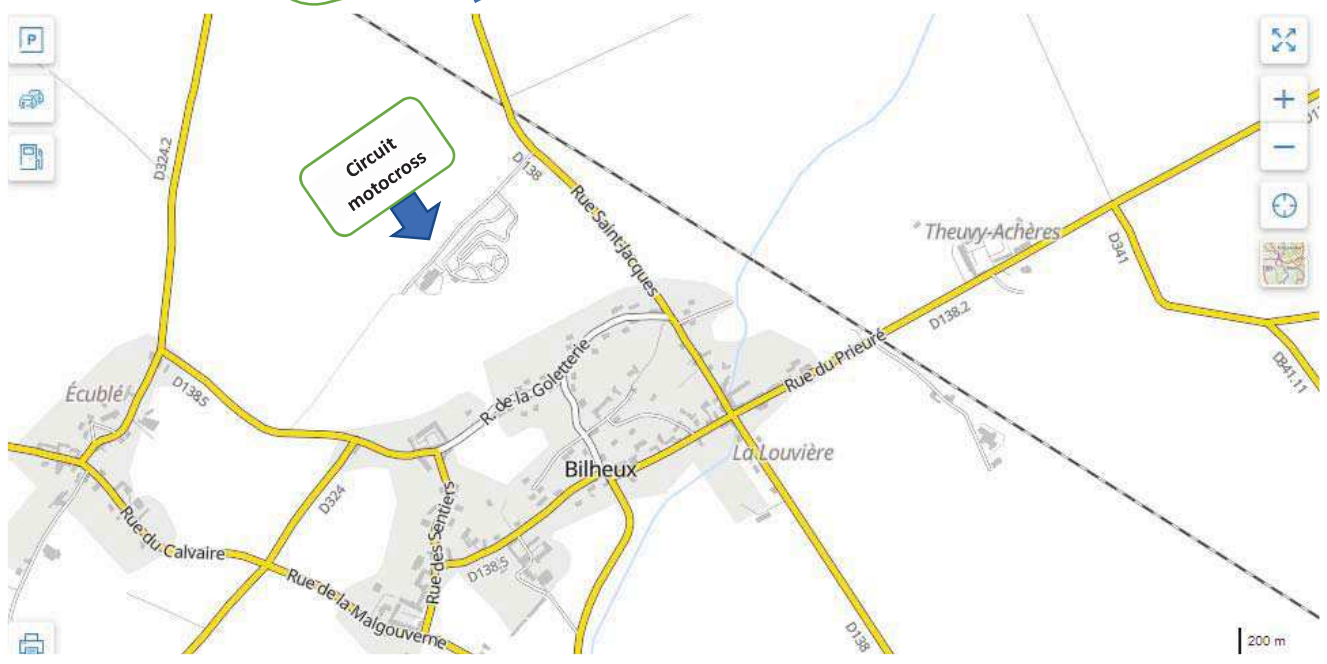
EURE ET LOIR (28)

Moto club de Dreux Ecublé – Terrain situé au lieudit BILHEUX
(Entre Tremblay les Villages et Châteauneuf en Thymerais)

Direction DREUX
(20 kms)



Direction
CHARTRES (20 kms)



(Rue St Jacques RD 138 entre Chêne Chenu et Theuvy)

Direction
CLEVILLIERS

Longueur circuit 1480 mètres

Nombre de pilotes 45 solos ou 30 quads/sidecars

PUBLIC

Trajet secours



Mur anti-bruit

Bosses et sauts

Interdit au public

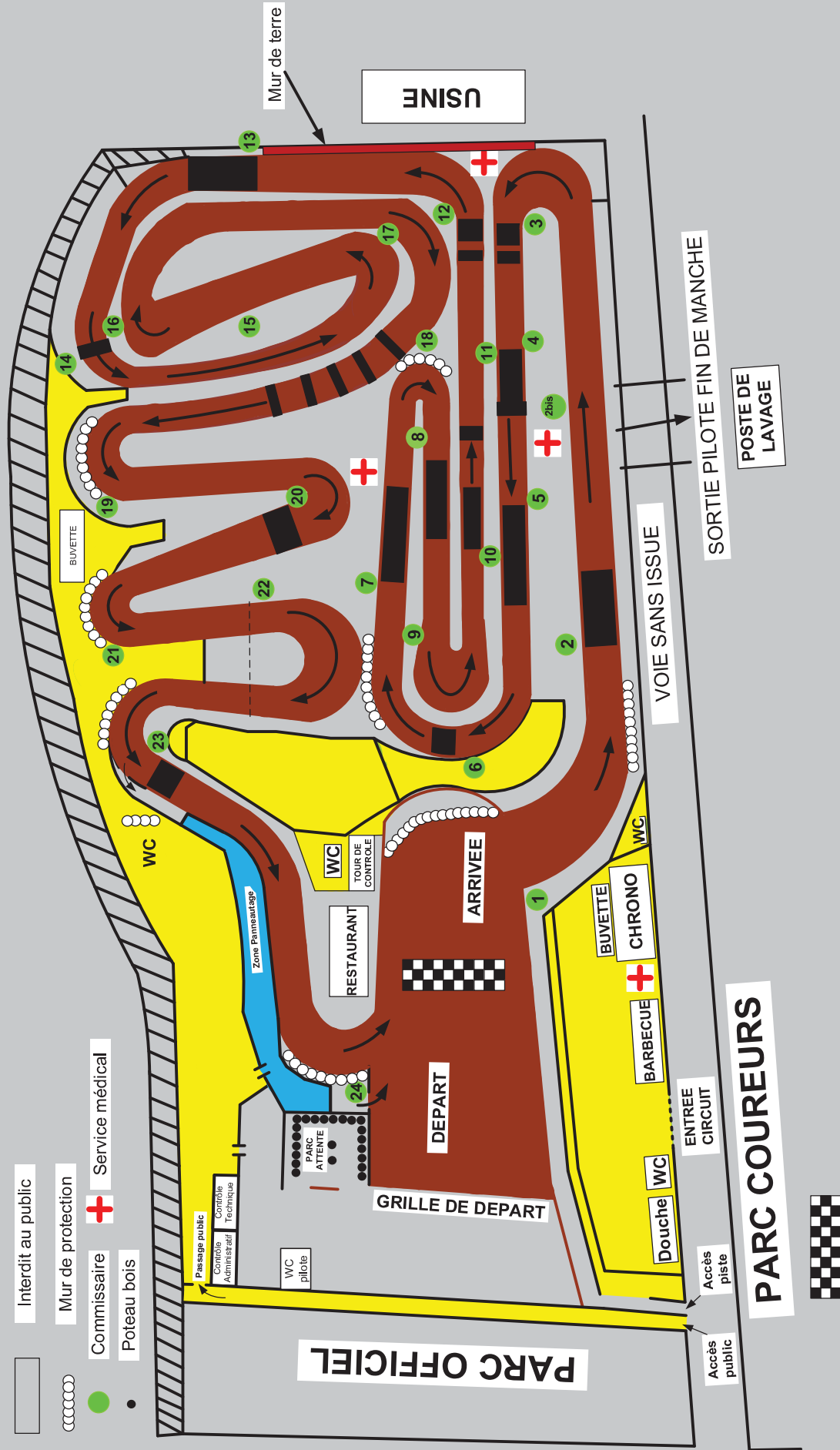
Mur de protection

Commissaire

Service médical

Poteau bois

MOTO CLUB DE DREUX CIRCUIT DE MOTO CROSS D'ECUBLE



ROUTE CD 324

PARKING PUBLIC

PARC COUREURS

